

**COMPTE-RENDU**  
**Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**  
26 juin 2018 à 17 h 30

	<b>COMPTE-RENDU</b>	<b>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté</b>												
<b>DATE</b>	Mardi 26 juin 2018													
<b>LIEU</b>	Salle F001 – 17 h 30													
<b>Présents :</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">- Mme COLAS</td> <td style="width: 33%;">- Mme SALMON</td> <td style="width: 33%;">- M. LEMAITRE</td> </tr> <tr> <td>- Mme LEBRETHON-ROBERT</td> <td>- Mme TONERIE</td> <td>- M. ZARANSKI</td> </tr> <tr> <td>- Mme MILON</td> <td>- M. BRUN</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Mme RENAULT</td> <td>- M. DUMESNIL</td> <td></td> </tr> </table>		- Mme COLAS	- Mme SALMON	- M. LEMAITRE	- Mme LEBRETHON-ROBERT	- Mme TONERIE	- M. ZARANSKI	- Mme MILON	- M. BRUN		- Mme RENAULT	- M. DUMESNIL	
- Mme COLAS	- Mme SALMON	- M. LEMAITRE												
- Mme LEBRETHON-ROBERT	- Mme TONERIE	- M. ZARANSKI												
- Mme MILON	- M. BRUN													
- Mme RENAULT	- M. DUMESNIL													
<b>Objet de la réunion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des actions 2017-2018</li> <li>- Perspectives</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>													

La séance débute à 17 h 30.

En introduction, M. DUMESNIL rappelle que le CESC du bocage virois qui regroupe les collèges et lycées du bassin d'éducation s'élargit aux écoles du premier degré, ce qui permettra de mutualiser les moyens et assurer une continuité dans les actions proposées aux élèves de la maternelle au lycée.

## I – Bilan des actions proposées en 2017 - 2018

Nous reprenons le diaporama (cf. annexe) et insistons sur différents points :

### Parcours citoyen :

- **Prévention du harcèlement :**
  - L'idée est lancée de réunir très tôt dans l'année 2018-2019 le CESC (fin septembre-début octobre) afin d'imaginer un temps fort au collège dans le cadre de la lutte contre le harcèlement. Une journée nationale prévue le 9 novembre 2018 pourrait clôturer ce temps fort.
  - Nous relancerons l'idée d'une réunion en soirée avec l'animateur de l'association Génération Numérique et les familles du collège.
  - M. LEMAITRE propose que nous questionnions CANOPE (réseau qui accompagne les personnels de l'Education Nationale et met à leur disposition des ressources pédagogiques) afin de savoir s'ils possèdent une exposition temporaire dont nous pourrions bénéficier.
- **Délégués et éco-délégués :**
  - De façon générale, il est difficile d'obtenir des candidatures chez les "grands" du collège (3<sup>ème</sup> voire 4<sup>ème</sup>), des pistes sont à étudier pour les sensibiliser.

- **PSC1 :**
  - De nouveau cette année, une cohorte d'élèves sortira du collège sans avoir été totalement formée au PSC1. Un peu plus de la moitié des élèves ont participé à une formation dispensée par M. FOUILLARD, formateur au collège, ou par les pompiers du Calvados.
  - Lors de la parution du PAF (Plan Académique de Formation) des personnels, nous évoquerons avec eux la possibilité de s'inscrire à une formation de moniteurs afin que nous disposions de suffisamment de personnels formés au sein du collège.

### Parcours éducatif de santé :

- **Lutte contre les addictions :**
  - Cela n'a pas été possible cette année mais nous souhaitons associer l'association Alcool Assistance et le gendarme FRAD (Formateur Relais Anti-Drogue) afin de proposer un temps de formation à tous nos élèves de 4<sup>ème</sup>.
- **Education à la Vie Affective et Sexuelle :**
  - Pour des raisons diverses, ces heures n'ont pas toutes été réalisées dans les classes cette année. Mme TONERIE est devenue formatrice dans ce domaine et rappelle que quatre personnels du collège sont formés pour parler aux élèves de ces problématiques mais il serait souhaitable d'en former davantage.

## II – Perspectives et questions diverses

Les remarques et questions formulées au cours de la projection du diaporama sont répertoriées dans cette partie.

- **Prévention du harcèlement :**
  - Nous nous demandons s'il n'est pas trop tard lorsque nous proposons la formation liée aux usages du numérique en 5<sup>ème</sup>. Si légalement, l'accès aux réseaux sociaux est réservé aux personnes âgées de plus de 13 ans, nous savons que la réalité est différente. Il faudra donc discuter avec l'animateur de Génération Numérique pour savoir s'il est judicieux de proposer cette formation en 6<sup>ème</sup> mais cela pose problème car les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient déjà de la formation sur la prévention du harcèlement dispensée par l'ETAPE, ce qui alourdit le calendrier de l'année.
  - L'Association Génération Numérique offre une formation aux élèves de 3<sup>ème</sup> sur le thème "Médias et sexualité". En lien avec la formation reçue en 5<sup>ème</sup>, nous proposons de tester cette formation l'an prochain. Afin de préparer cette nouveauté, quelques personnels du collège pourront assister à cette formation dans un autre collège en amont.
- **Handi'chiens :**
  - M. BRUN précise que, dans le cadre du parcours citoyen, les élèves de SEGPA ont construit un projet afin de récupérer des bouchons au profit de l'association Handi'chiens qui recycle ces bouchons via une entreprise et récupère l'argent pour éduquer des chiens donnés à des personnes en situation de handicap. Le projet sera reconduit à la rentrée prochaine avec un prolongement proposé aux élèves qui pourront visiter le centre d'Alençon.
- **Lutte contre les discriminations :**
  - Ce thème n'est pas mis en avant par le programme d'actions du CESC mais il serait pertinent de construire une ou plusieurs actions avec cette thématique. Par exemple, dans le cadre du Parcours Avenir, nous avons évoqué une journée des métiers au cours de laquelle plusieurs formations seraient présentées. L'objectif serait d'éviter l'autocensure pour les élèves dans leur parcours de formation ainsi que l'égalité filles/garçons.